

Nation Métisse Autochtone Gaspésie, Bas Saint-Laurent, îles de la Madeleine (N.M.A.G.B.S.L.I.M.)
Gaspe Peninsula, Lower St-Lawrence, Magdalen Islands Metis Aboriginal Nation (G.P.L.S.L.M.I.M.A.N.)
Deuxième dénomination : Nation Métisse du Soleil Levant / Métis Nation of the Rising Sun



AGA

2023

Assemblée Générale Annuelle des membres

Déposé par le conseil des Chefs.



Au centre Multifonctionnel
de Gascon, 2E étages,

Tous les membres sont convoqués à
l'Assemblée Générale Annuelle.

L'ouverture des portes et
l'inscription au registre des membres

à partir de 08h45,

l'assemblée débute à 09h15 à 17hrs.

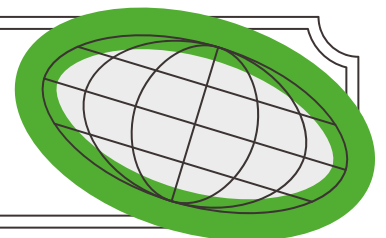


63 route 132 Ouest à Gascon

WWW.METISGASPESIE.ORG

metissegaspesie4825@gmail.com

418 392-4825



Entrée de 5 dollars, un billet pour participer au tirage moitié/moitié vous sera remis.
Pendant la journée, d'autre billet pour le tirage moitié/moitié vous seront offert au coût de 5 dollars pour un billets,
10 dollars pour 4 billets et 20 dollars pour 10 billets. Après le tirage garder vos billets, vous aurez d'autres chances de participer aux tirages des cadeaux.



Nation Métisse Autochtone Gaspésie, Bas Saint-Laurent, îles de la Madeleine (N.M.A.G.B.S.L.I.M.)
Gaspe Peninsula, Lower St-Lawrence, Magdalen Islands Metis Aboriginal Nation (G.P.L.S.L.M.I.M.A.N.)
Deuxième dénomination : Nation Métisse du Soleil Levant / Métis Nation of the Rising Sun

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Annuelle des membres le 9 SEPTEMBRE 2023, à 09h15. Au centre Multifonctionnel de Gascon, 2^E étages, 63 route 132 Ouest à Gascon, G0C 1P0, note même Bâtiment que le CLSC.

Tous les membres sont convoqués à l'Assemblée Générale Annuelle. L'ouverture des portes et l'inscription au registre des membres à partir de 08h45, l'assemblée débute à 09h15 à 17hrs. Déposé par le conseil des Chefs.

Entré de 5 dollars, un billet pour participer au tirage moitié/moitié vous sera remis.

Pendant la journée, d'autre billet pour le tirage moitié/moitié vous serons offert au coût de 5 dollars pour un billets, 10 dollars pour 4 billets et 20 dollars pour 10 billets. Après le tirage garder vos billets, vous aurez d'autres chances de participer aux tirages des cadeaux.

Ordre du jours :

1. Ouverture de l'assemblée à 09h15 hrs. (Mot de bienvenue du Grand-Chef Benoît Lavoie, suivi de la présentation des chefs avec un mot de leurs part)
2. Remerciement du personnel du bureau et des bénévoles
3. Élection d'un(e) Secrétaire d'assemblée.
4. Élection d'un(e) responsable de la sécurité.
5. Lecture et adoption de l'Ordre du jour
6. Dépôt du bilan financier de l'année fiscale 2022-23 (Andrée Morin)
7. Nomination d'un Vérificateur qui n'est pas un expert-comptable pour 2023-24.
8. Avocats pour la défense de la Communauté, Me Michel Pouliot de Québec.
9. Dossiers devant les tribunaux (Benoît Lavoie), Éric Parent l'appel du 21juin 2023, nous avons refusé le juge François Huot qui est en conflit d'intérêt au dossier.
10. 12 hrs. du Québec, Diner.
11. 13h15 Ouverture de l'assemblée, nous allons vous expliquer l'importance du dossier Éric Parent pour les Gaspésiens Métisses et nos cousins Métisses. Les conséquences de ne pas le supporter, financièrement et moralement, alors que les gouvernements font toutes ce qu'ils peuvent pour que nos membres nous abandonnent en prolongeant l'échéance d'un procès qui nous sera gagnant.
12. Droit international, selon les Nations Unis.
13. Conférencier invité M. Edmond Vautour le fils du défunt Jackie Vautour exproprié de Kouchibouguac Nouveau-Brunswick.
14. A la mémoire de M. Réjean Martel décédé le 6 août 2023.
15. Une personne peut y être invité au conseil des chefs pour une durée de 6 mois et si un poste se libère au conseil, et si la nomination de chefs convient la personne sera présentée lors de la prochaine Assemblée Générale pour ratification par les membres.
16. Élection, M. Léonard Bujold de Tide Head N.B, se présente au conseil pour représenter le Nouveau-Brunswick.
17. Mot de clôture et levée de l'Assemblée Générale Annuelle (Benoit Lavoie).
18. 17 heures levés de l'assemblée.

Les membres qui désirent soumettre leur candidature en tant que chef au conseil, doivent en informer le Conseil des chefs par une lettre reçue au bureau de la Communauté avant le 8 septembre 2023.